



L'an deux mille vingt-quatre le 4 du mois de juillet s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brln Sur Seille, après convocation légale du 27 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel – M. THOURON Jean Marc
M. BARTHELEMY Philippe - M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique
M. FEGER Serge - M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid - Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina
M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès M.
POIREL Patrick - Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent
M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. HENCK Dominique - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis -

Procurations M. LAPOINTE Denis à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. DIEDLER Franck
M. FAUCHEUR Dominique à M. VOINSON Philippe – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à
Antony CAPS – M. MICHEL Olivier à Mme SCHEFFLER Véronique – M. VINCENT Yvon à M. FEGER Serge
M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis-

Excusé(s) : M. FAGOT REVURAT Yannick – M. JOLY Philippe – M. BRIDARD Franck – M. IEMETTI Jean Marc –
M. MICHEL Olivier

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude
L'assemblée dénombrait : **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 36
Pouvoirs : 8
Excusés : 5
Votants : 44
Date d'affichage : 9 juillet 2024

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44
Contre
Absentions :

GESTION DES DECHETS

06/07/2024

Budget Ordures ménagères – DM 01/24 - Ouverture de crédits opération 9011
Bacs Ordures ménagères

Considérant la prospective financière proposée en commission mixte « déchets /finances » le 18 juin 2024,

Considérant le schéma de collecte des déchets et la nouvelle grille tarifaire présentée en bureau le 21 juin 2024 et validée par délibération du 04 juillet 2024,

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge de la gestion des déchets ménagers, explique qu'il convient d'acquérir de nouveaux bacs d'une capacité de 80 litres dans le cadre de la mise en place de ce nouveau règlement de gestion des déchets et de cette nouvelle tarification.

Elle propose donc aux membres du conseil communautaire d'ouvrir les crédits suivants :

Section d'investissement

Dépenses

Opération 9011 – Bac Ordures ménagères
Article 2188 – bacs + 216 000.00 € TTC

Section d'investissement

Recettes

Opération 9011 – Bac Ordures ménagères
Article 10222 – FCTVA + 35 432.00 € TTC
Article 021 – virement de la section de fonctionnement + 180 568.00 € TTC

Ramenant l'excédent de fonctionnement à 632 615.26 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

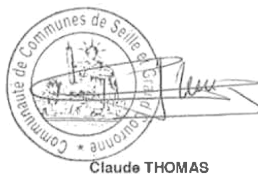
- **Autorise** le Président à ouvrir les crédits suivants

**Section d'investissement
Dépenses**

Opération 9011 – Bac Ordures ménagères
Article 2188 – bacs + 216 000.00 € TTC

**Section d'investissement
Recettes**

Opération 9011 – Bac Ordures ménagères
Article 10222 – FCTVA + 35 432.00 € TTC
Article 021 – virement de la section de fonctionnement + 180 568.00 € TTC
Ramenant l'excédent de fonctionnement à 632 615.26 €



Claude THOMAS
2024.07.12 09:31:26 +0200
Ref:6864238-10294680-1-D
Signature numérique
le Président